



Que fair avec mon associé

Par **Toto45**, le **31/12/2019** à **13:52**

Bonjour, je suis actuellement cogérant à 50/50 avec mon associé et nous avons un apprenti, mon associé veut dissoudre la sarl au bout d'un mois d'exercice sachant que nous avons gagné de l'argent, mais il y a eu une grosse mésentente avec celui ci, au départ il voulait que je parte ce que j'ai refusé puis il a décidé de vendre ces parts ce que j'ai accepté puis il a décidé que du coup il voulait dissoudre la société ce que je refuse que faire pour être dans mon droit, sachant qu'il a fait un détournement de bien sociaux (il a acheté du matériel pour la maisons de son cousin afin d'économiser de la tva) puis je le menacé de tribunal afin de vendre? Ai-je mois même un risque pénal quand t-à ce sujet ?

Bien cordialement

T. A